

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

---

ANNÉE 1954

---

Service des Commissions

---

**BULLETIN DES COMMISSIONS**

---

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**Mercredi 26 mai 1954.** — *Présidence de M. Marcel Plaisant, président.* — M. Marcel Plaisant a mis la commission au courant de l'évolution des débats à la Conférence de Genève.

Il a, d'autre part, fait connaître les questions qui sont actuellement posées devant la commission extraordinaire de l'Inde en ce qui concerne les Comptoirs français de l'Inde. Sans préjuger de l'issue de cette négociation laborieuse, le Président

a tenu à mettre en relief que, par ses agissements sur le ravitaillement et la subsistance des Comptoirs, le Gouvernement de l'Inde a substitué les voies de fait aux voies de droit. Quant au représentant de la France, il reste fidèle au libre droit des populations à disposer d'elles-mêmes et il envisage une consultation électorale sur le statut futur des Comptoirs de l'Inde.

M. Marcel Plaisant a évoqué, ensuite, les informations qui résulteraient d'une prétendue mission dévolue à M. Pierre-Henri Teitgen, qui aurait conduit celui-ci à un accord avec le Chancelier Adenauer sur la Sarre. Il apparaît que cet accord, qui semble démenti par les milieux autorisés, risquerait d'interférer avec les négociations poursuivies jusqu'ici par MM. Bidault et Maurice Schumann, aussi bien qu'avec la recherche d'un règlement européen poursuivi par le Conseil de l'Europe sur la base du rapport Van Naters.

La commission a exprimé son émotion devant des négociations parallèles, susceptibles de voiler l'objectif principal conforme aux intérêts de la France et de la Sarre. Une discussion contradictoire a eu lieu sur ce sujet à laquelle ont pris part MM. d'Argenlieu, Brizard, Michel Debré et Maroger.

La commission a complété la délégation qu'elle avait désignée antérieurement pour effectuer une mission d'information et d'enquête au Maroc qui, à titre absolument exceptionnel, comportera sept membres, par le choix de M<sup>me</sup> Thome-Patenôtre.

Cependant, en considération des événements récents et de la nomination du nouveau Résident général, le départ de cette délégation a été reporté au mois d'octobre.

Sur la suggestion de M. Marius Moutet, les membres de la commission d'enquête rechercheront dès maintenant tous les éléments d'information susceptibles de les préparer à l'accomplissement de leur mission. Le Président a été chargé de demander au Ministre des Affaires étrangères une audition en sa présence du nouveau Résident général pour connaître les grandes lignes du programme qu'il sera chargé d'appliquer.

## DÉFENSE NATIONALE

**Mardi 25 mai 1954.** — *Présidence de M. Rotinat, président.*  
— La commission a désigné pour la représenter au sein de la commission de coordination pour l'examen des problèmes intéressant les affaires d'Indochine :

*Comme membres titulaires :*

MM. Bernard Chochoy,  
Maroselli,  
de Maupeou,  
Michelet ;

*Comme membres suppléants :*

MM. Henri Barré,  
Le Guyon,  
de Montullé,  
Voyant.

## FRANCE D'OUTRE-MER

**Mardi 25 mai 1954.** — *Présidence de M. Luc Durand-Réville, vice-président.* — La commission a procédé à la désignation de ceux de ses membres devant faire partie de la commission de coordination pour l'examen des problèmes intéressant les affaires d'Indochine.

Elle a nommé :

*Comme membres titulaires :*

MM. Motais de Narbonne,  
Coupigny,  
Durand-Réville,  
Romani.

*Comme membres suppléants :*

MM. Aubé,  
Boisrond,  
Charles Brune,  
Marius Moutet.

SUFFRAGE UNIVERSEL  
CONTROLE CONSTITUTIONNEL,  
RÈGLEMENT ET PÉTITIONS

**Mardi 25 mai 1954.** — *Présidence de M<sup>me</sup> Crémieux, vice-président.* — La commission a procédé à l'examen du rapport de M. Le Guyon sur la proposition de loi (n° 138, année 1954), tendant à compléter la loi n° 46-2385 du 27 octobre 1946 en ce qui concerne le remplacement des sièges devenus vacants dans la représentation métropolitaine à l'Assemblée de l'Union française.

Après un bref débat, le texte de l'Assemblée Nationale a été adopté sans modification.